

Activer son compte informatique - Personnel

ACTIVER SON COMPTE INFORMATIQUE URCA :

(uniquement pour personnels rémunérés par l'URCA)

Activer votre compte vous permettra d'avoir accès au WIFI et au bureau virtuel de l'Université (<http://ebureau.univ-reims.fr>). Vous y retrouverez des applications comme le courrier électronique, vos cours en ligne, les actualités, le suivi de vos heures effectuées et payées (application Omega), ainsi que le suivi de vos ordres de mission. En résumé, l'accès à l'ensemble des services numériques de l'Université.

j Connectez-vous sur la page d'accueil du bureau virtuel

<https://ent.univ-reims.fr/>

k Sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT)

Cliquez sur "Connexion" (à droite du logo de l'université)

Cliquez sur "Première connexion des personnels"

l Entrez les renseignements demandés :

- Nom patronymique
- Votre numéro d'identification RH (à demander à l'Assistant.e de Formation ou à la direction des Ressources Humaines : drh.enseignants@univ-reims.fr)
- Votre date de naissance (jj/mm/aaaa)

- Définissez un mot de passe, confirmez-le
- Une adresse email à laquelle vous avez personnellement accès (personnelle, par ex)
- Lisez le règlement intérieur de l'Université et cochez la case correspondante
- Cliquez sur "VALIDER" pour terminer

m **Votre compte est activé !**

Un message de confirmation vous indique que votre compte informatique est activé.

Notez les informations qui vous seront indiquées :

- identifiant,
- adresse de courriel,
- date de fin de validité de votre compte.

Vous pouvez accéder à votre bureau virtuel ainsi qu'au réseau WiFi (dans un délai de 2 heures pour ce dernier).

IMPORTANT :

Les emplois du temps ne sont consultables et conformes que sur le Bureau Virtuel. Ne pas se référer à d'autres sources (ex : Google agenda, ...).

Revision #4

Created 12 September 2025 08:38:53 by MaudBriet

Updated 15 September 2025 07:05:48 by MaudBriet